

INFORMATION CONCERNANT L'ENVOI DES CLICHES DE DEPISTAGE DE DYSPLASIE A LA LECTURE OFFICIELLE

Actuellement, plus de 97 % des radiographies qui sont adressées à la lecture officielle, sont des radiographies numérisées dématérialisées, téléchargées sur le portail internet ad hoc, qui est à la disposition de la profession vétérinaire depuis le 1^{er} octobre 2011.

Leur analyse est facile, depuis un ordinateur portable, grâce aux outils de mesure spécifiques extrêmement précis qui sont intégrés au logiciel d'analyse. La traçabilité des lectures est parfaite, et, en cas de contestation sur le résultat, un simple « clic » permet de transférer les radiographies en procédures d'appel. Enfin, le lecteur peut effectuer les lectures n'importe où, lorsqu'il est appelé à se déplacer. Pour le propriétaire, la procédure est moins complexe et se fait à moindre frais, puisque l'envoi d'un simple dossier de demande de lecture dans une enveloppe courrier au format classique est suffisant.

Les 3 % de clichés qui ne font pas partie du « lot » précédent sont soit des radiographies numériques qui sont imprimées sur support classique, soit des radiographies argentiques, développées « à l'ancienne ». Le point commun entre ces deux types de radios est qu'il s'agit de clichés « physiques », généralement de grande taille, peu commodes à expédier par la poste. Pour les récupérer, il faut faire la queue au guichet postal (elles ne rentrent pas dans ma boîte postale), il en va de même pour expédier le résultat de la lecture (les grandes enveloppes ne passent pas dans la fente des réceptacles à courrier). Contrairement aux radiographies dématérialisées, pour les analyser, il faut disposer d'un négatoscope (appareil lourd et volumineux, non transportable) qui permet d'examiner ces radiographies par transillumination. Mon négatoscope personnel est actuellement hors service, je n'envisage pas de le renouveler. Je dois donc me déplacer, pour analyser ces clichés dans mon ancien service, où les négatoscopes sont également en voie de disparition. Lorsque je suis en déplacement (ce qui arrive assez souvent) il m'est impossible de « lire » ces radiographies. Il est à noter enfin que pour analyser ce type d'image, on utilise des systèmes de mesure qui sont moins pratiques et bien moins précis que ceux fournis par l'informatique.

Outre le fait que ces enveloppes « traînent » dans les circuits de la Poste (elle représentent l'essentiel des envois qui m'arrivent tardivement, voire qui sont perdus), c'est la raison matérielle pour laquelle la durée du délai pour recevoir les résultats est beaucoup plus longue (2 mois 1/2 à 3 mois) pour ces radiographies « physiques » que pour les radiographies téléchargées sur le portail internet, pour lesquelles le temps de réponse est d'environ 1 mois à 1 mois 1/2 à partir de la réception d'un dossier de demande de lecture.

Communiqué du Professeur GENEVOIS octobre 2021